



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la sante : Loire-Atlantique

Question écrite n° 9020

Texte de la question

M Joseph-Henri Maujouan du Gasset expose a M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, qu'en Loire-Atlantique, depuis 20 ans, existe un comite departemental pour la sante bucco-dentaire, organisme dont la competence et l'efficacite ne sont plus a demonter. Il lui demande s'il peut lui indiquer combien d'enfants, pour l'annee 1987/1988, ont ainsi ete depistes et combien l'on ete dans les departements voisins (Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Vendee). Il souhaiterait connaitre quel est ce chiffre dans la region parisienne.

Texte de la réponse

Reponse. - En 1985, malgre les nombreuses actions entreprises depuis un certain temps par differents partenaires dans le domaine de la sante bucco-dentaire, force etait de constater que la situation etait assez preoccupante. Les affections bucco-dentaires restaient l'une des principales causes de morbidite en France. Leur prevention a recu une impulsion nouvelle a la suite de la circulaire no 303 du 8 aout 1985. Il etait demande de creer dans chaque departement, si celui-ci n'existait pas encore, un comite de coordination bucco-dentaire. Il ne s'agissait pas, en fait, de creer une structure supplementaire, mais au contraire de parvenir a ce que l'ensemble des partenaires locaux se concertent, confrontent leurs experiences, mettent en commun leurs moyens et leurs competences pour ameliorer l'efficacite des actions entreprises. En meme temps, l'accent etait mis sur la necessite du depistage et sur la formation des chirurgiens-dentistes aux problemes de la sante bucco-dentaire. Dans le departement de la Loire-Atlantique, le comite departemental pour la sante bucco-dentaire existait des avant 1985. Comme la quasi-totalite des comites departementaux d'hygiene bucco-dentaire, sa competence et son efficacite ne sont plus a demontrer. Pour l'annee 1987-1988, 9 245 enfants ont ete depistes. Dans les autres departements de la region Pays de Loire, le nombre est respectivement de 13 830 dans le Maine-et-Loire, environ 7 000 en Vendee et 14 341 dans la Sarthe. Dans le departement voisin d'Ille-et-Vilaine, le nombre d'enfants depistes, dans la seule ville de Rennes, s'eleve a 3 023 enfants, repartis sur vingt et une ecoles. En meme temps, cette action de depistage a ete menee en milieu rural, mais aucun chiffre sur le nombre d'enfants depistes n'est dans l'immediat disponible. Dans le Morbihan, pour l'annee 1987-1988, 800 enfants ont ete depistes, environ 8 000 le seront en 1988-1989, soit dix fois plus que l'annee precedente. Pour ce qui est de la region parisienne, de vastes actions de depistage coordonnees par les differents comites departementaux ont ete entreprises. Pas moins de 300 000 enfants ont ete depistes en 1987-1988. Pour la seule ville de Paris, 175 413 enfants ont ete soumis pendant cette periode a un depistage bucco-dentaire. Deux organismes coordonnent leurs efforts pour effectuer un depistage bucco-dentaire systematique des enfants des ecoles de la ville. L'institut de prophylaxie dentaire infantile (sous controle de la caisse primaire d'assurance maladie) a depiste 53 000 enfants dans les etablissements publics. Le syndicat des chirurgiens-dentistes de Paris a vu 122 413 enfants (104 762 dans le public et 17 651 dans le prive). Secondairement, 22 766 enfants ont ete soumis a un contre-depistage. Ce depistage ne saurait etre pourtant un acte isole. Il ne represente qu'un des volets de l'action menee par les comites departementaux d'hygiene bucco-dentaire. Leur politique globale de prevention comprend necessairement, en plus des actions de depistage, le recueil d'informations epidemiologiques fiables,

des actions d'éducation pour la santé, des soins précoces et enfin la mise en œuvre d'une prophylaxie de masse par apport de fluor. A ce titre, il convient de citer l'action, tout à fait exemplaire, menée en Seine-Saint-Denis, auprès de 160 000 enfants.

Données clés

Auteur : [M. Maujouan du Gasset Joseph-Henri](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9020

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1989, page 590